

L'an mille sept cent quatre vingt deux et le vingt
Cinq février à neuf heures du matin est né en bien
et fort baptisé le même jour un garçon du légitime
mariage de Louis Joseph Lassalle et de Marie Antoinette
Duhamelle ouvrière de la paroisse d'Anquet on a
imposé le nom de Louis Joseph par Louis Joseph Duffaut
Cousin issu de germain de l'écrite Pierre de Long et
Christine de Las tous deux à maries qui ont déclaré tout
leur ne savoir rien de ce mariage et tout d'une de
Grande paroisse de ce par moi curé Puchigné,
Daniel Puchigné